

LA STRUCTURE DES PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ MCGILL



Source : Texte du service de liaison de l'Université McGill


Programme de faculté, majeure, mineure... comment s'y retrouver?

À la Faculté des sciences et à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement :

Ces différentes appellations utilisées principalement par les facultés des sciences et des sciences de l'agriculture et de l'environnement reflètent la vaste gamme de choix qui vous est offerte et la flexibilité de nos programmes. Selon que vous recherchez un baccalauréat vraiment diversifié ou plus spécialisé, vous pouvez opter pour la combinaison qui vous permettra d'intégrer les connaissances de votre choix et d'accomplir vos objectifs personnels tout en obtenant un diplôme parmi les plus respectés à l'échelle internationale.

Pour obtenir un baccalauréat, vous devez compléter dans la plupart des programmes un minimum d'environ 90 crédits universitaires (une année à temps plein correspond normalement à 30 crédits). Lorsque vous vous inscrivez, vous devez en premier lieu choisir votre principal domaine d'étude que l'on appelle majeure ou programme de faculté. Celui-ci compose généralement les 2/3 de votre programme. Au moment où vous faites votre demande d'admission, vous n'avez pas à mentionner un choix de mineure. Celle-ci est optionnelle. En fait, beaucoup d'étudiants qui choisissent d'inclure une mineure dans leur programme, prennent une ou quelques sessions avant de concrétiser leur choix. Puisqu'une majeure correspond à un minimum d'environ 54 crédits (il s'agit d'un minimum), vous avez donc la possibilité d'augmenter de façon substantielle le niveau de spécialisation dans votre domaine d'étude. C'est votre choix!

Quelques exemples de combinaisons possibles pour un baccalauréat de 90 crédits (cr.)

<u>Domaine d'étude principal</u>	<u>Domaine d'étude secondaire</u>		Plus diversifié  Plus spécialisé
Programme de faculté <i>interdisciplinaire</i> d'environ 54 cr.	~ 36 cr. au choix ou une mineure (24 cr.) et 12 cr. au choix		
Majeure ~ 54 cr. ou + dans le domaine d'étude	~ 36 crédits au choix		
Majeure ~ 54 cr. ou + dans le domaine d'étude	Mineure ~ 24 cr.	~12 cr. au choix	
Spécialisation (honours). Difficulté supérieure, plus grand nombre de cr. dans le domaine d'étude et recherche supervisée	Crédits au choix ou mineure selon le nombre de cr. restant		

Le programme de faculté (Faculty Program):

Il offre une grande flexibilité et une sélection de cours dans un domaine d'étude pouvant faire appel à l'expertise de plusieurs départements. Il est possible d'opter pour une formation plus générale ou plus intégrée selon votre choix.
Ex : Programme de faculté en anatomie et biologie cellulaire (minimum de 57 crédits sur 90).

La majeure (Major):

Comme son nom l'indique c'est normalement la majeure composante d'un baccalauréat. Elle est accompagnée d'une mineure et/ou de cours au choix, afin d'atteindre le nombre de crédits nécessaire pour l'obtention du baccalauréat (normalement 90).
Ex : Majeure en biologie animale (minimum de 58 crédits sur 90 dans le domaine de la biologie animale).

ANNEXE 4 (suite)

La spécialisation (Honours):

Après une année d'études il est possible pour les étudiants possédant une moyenne académique supérieure (3.0 sur 4.0 ou plus selon le cas) de continuer dans un programme de spécialisation. C'est un programme plus exigeant qui implique souvent de la recherche supervisée et demande le maintien d'un haut standard académique. Bien que la spécialisation ait comme objectif spécifique de préparer les étudiants pour des études supérieures, les autres programmes offrent aussi la formation adéquate pour l'admission au études de deuxième cycle. Ex : Spécialisation en biochimie (minimum de 79 crédits sur 90).

La mineure (Minor) :

Elle permet d'ajouter un second champ d'expertise à l'intérieur du baccalauréat. Elle comprend normalement 24 crédits dans un champ d'étude spécifique ou interdisciplinaire. Ex : Mineure en biotechnologie (minimum de 24 crédits sur 90).

Plusieurs concentrations mineures de la Faculté des arts sont disponibles aux étudiants de la Faculté des sciences. Il est également possible à certaines conditions d'opter pour certaines mineures d'autres facultés (musique, gestion, génie chimique et génie électrique par exemple).

À la Faculté des arts

La Faculté des arts a mis de l'avant un système appelé « multi-track » qui permet de répondre aux intérêts des étudiants recherchant un programme diversifié et aussi de satisfaire les besoins des étudiants désirant poursuivre un programme plus concentré.

Le programme « multi-track » offre les 3 options suivantes (le nombre minimal de crédits est indiqué entre parenthèses):

- **Option A :** Concentration Majeure (36) + Concentration Mineure (18) + 36 crédits complémentaires = 90 crédits
- **Option B :** Concentration Majeure (36) + Concentration Majeure (36) + 18 crédits complémentaires = 90 crédits
- **Option C :** Concentration Majeure (36) + Concentration Mineure (18) + Concentration Mineure (18) + 18 crédits complémentaires = 90 crédits

Dans les options A et B, les concentrations doivent être choisies dans des départements différents. Les cours complémentaires cependant, peuvent être du même département que la Concentration Majeure ou que la Concentration Mineure.

L'option C offre quant à elle plus de possibilités puisqu'il est possible de choisir des concentrations (majeures ou mineures) du même département afin d'augmenter le nombre de crédits dans un domaine d'étude. Les cours complémentaires peuvent aussi être pris dans les départements de votre choix.

Si vous êtes inscrit à un programme de 90 crédits, vous pouvez prendre jusqu'à 18 crédits de cours complémentaires en dehors des Facultés des Arts et des Sciences.

Des programmes de spécialisation (Honours), de **double spécialisation** (Joint Honours) et de **faculté** sont également disponibles (le nombre minimal de crédits est indiqué entre parenthèses) .

- **Spécialisation :** Spécialisation (~60) + les cours complémentaires = 90 crédits
- **Double Spécialisation :** Double spécialisation (~72) + les cours complémentaires = 90 crédits
- **Programme de faculté :** Programme de faculté (~54) + les cours complémentaires = 90 crédits

Deux programmes de faculté sont offerts: Industrial Relations et McGill School of Environment.

Dans ces trois cas ci-dessus, une partie ou tous les cours complémentaires peuvent être remplacés par un second programme (Concentration Majeure ou Concentration Mineure).

Études supérieures

Si vous envisagez de poursuivre des études supérieures après l'obtention de votre baccalauréat, vous devriez cumuler un minimum de crédits (normalement 54 ou plus) dans le même domaine d'étude. Vous pouvez ajuster votre programme en conséquence pendant vos études en consultant votre conseiller académique ou le département dans lequel vous aimeriez poursuivre vos études supérieures.

Vous pouvez également opter pour l'un des programmes de spécialisation (Honours) qui ont pour objectif spécifique de préparer les étudiants pour les études supérieures. La spécialisation est un programme plus exigeant qui implique souvent de la recherche supervisée et demande le maintien d'un haut standard académique (3.0 sur 4.0 ou plus selon le cas).

Vous pouvez aussi choisir le programme de faculté qui offre une grande flexibilité et une sélection de cours dans un domaine d'étude pouvant faire appel à l'expertise de plusieurs départements.

Il est donc possible d'avoir accès aux études supérieures par une formation de premier cycle plus générale ou plus intégrée selon votre choix.

Vous n'êtes pas sûr de vraiment savoir ce qui vous intéresse le plus? Dites vous que c'est le cas pour plusieurs étudiants qui commencent leur baccalauréat dans un domaine d'étude et qui au gré de leur expérience académique, des contacts avec leurs pairs et leurs professeurs, choisissent d'apporter des ajustements en cours de route. La diversité et la flexibilité de nos programmes vous offrent l'occasion de découvrir et d'expérimenter.